

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 27/01/15

Recu en Préfecture le : 28/01/15

CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 26 janvier 2015 D-2015/41

Aujourd'hui 26 janvier 2015, à 15h13,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents:

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENOU, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET.

Excusés :

Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Alain DUPOUY, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Marc LAFOSSE

Palais des Sports. Travaux de réhabilitation. Avenants aux marchés de travaux. Prolongation des délais. Autorisation

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n° D-2013/697 du 18 novembre 2013, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux pour la réhabilitation du Palais des Sports pour un montant de 4 254 501,88 €. HT.

Dans le cadre de ces travaux, certains ajustements sont nécessaires en raison des aléas techniques rencontrés sur le chantier.

Les marchés de travaux concernés par ces modifications doivent être adaptés en conséquence :

<u>Lot n° 01 – Démolition/Gros oeuvre</u> <u>Marché n° 2013-435 - Entreprise MAESTRO</u>

La présence de gros béton et de longrines transversales sous dallage nécessite des adaptations et modifications des carneaux de ventilation et des réseaux enterrés.

La faible épaisseur des dallages existants constatée lors de la réalisation des carneaux conduit à la création d'un nouveau dallage sur la quasi-totalité des surfaces en sous-sol.

La modification des gradins entre les files 28 et 24 et les files 18 et 23 engendre la mise en œuvre de poutres consoles et mur en béton.

Les 4 escaliers zones nord-ouest et nord-est doivent être reconstruits pour permettre l'implantation d'une porte d'une unité de passage.

Le réaménagement des gradins impose la reconstitution de poutres.

Le sol de la chaufferie doit être rehaussé.

	Montant en € HT	% augmentation
Montant initial du marché	1 302 968,27	
Montant du présent avenant	155 392,13	
Nouveau montant du marché	1 458 360,40	11,93

<u>Lot nº 13 – Chauffage/Climatisation/Ventilation/Plomberie - Marché nº 2013-446 - Entreprise SERCLIM</u>

La modification des carneaux de ventilation par le lot gros œuvre permet la suppression des réseaux de gaines en acier galvanisé prévus initialement et nécessite le remplacement des radiateurs des coursives par un système de centrale de traitement d'air plus performant.

Le réseau d'évacuation des eaux usées peut être gravitaire, la station de relevage prévue initialement n'est donc plus nécessaire

	Montant en € HT	% augmentation
Montant initial du marché	830 800,94	
Montant du présent avenant	- 67 099,06	
Nouveau montant du marché	763 701,88	- 8,08

Le montant de ces ajustements porte le montant global de l'opération à 4 342 794,95 €.HT.

De plus, ces aléas techniques impliquent une prolongation de délai de chantier de 17 semaines pour tous les marchés de travaux.

En conséquence, et comme suite à l'avis de la Commission d'Appel d'offres, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants aux marchés précités, en application de l'Article 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 020 – article 2313.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 26 janvier 2015

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Michel GAUTE